

AGISSONS !



Il ne faut pas aller jusqu'au Qatar pour découvrir des cas de traite des êtres humains. Sur les sites industriels de Borealis et BASF au port d'Anvers, des travailleurs exploités, payés 3,50 € de l'heure, parqués dans des logements de misère... ont été découverts. Des conditions indignes. Des conditions inhumaines. Pour les syndicats, des mesures s'imposent sans attendre.

Faibles sociales du système

Ces agissements frauduleux trouvent leur origine dans les failles du système européen de mise en concurrence des pays, des entreprises et des travailleurs. Courir après les profits sans se soucier des conditions de travail, c'est plonger des travailleurs dans la misère. Les cas de Borealis et BASF nous le prouvent.

C'est aussi l'échec du cadre légal belge : l'entreprise qui recourt à la sous-traitance n'est pas responsabilisée en cas de sous-traitance frauduleuse en cascade. Le manque d'inspecteurs est aussi criant.

N'attendons pas un autre scandale

Mais nous n'aurons pas suffisamment d'inspecteurs pour contrôler efficacement les recours à la sous-traitance. De même, nous ne pouvons pas attendre que les cadres européens et belges changent. Il y a urgence car d'autres travailleurs sont victimes de traite des êtres humains dans notre pays et dans nos entreprises. N'attendons pas un autre scandale pour agir.

Alors que faire ? Renforçons dès aujourd'hui le contrôle des directions et des délégués sur la sous-traitance. Face à de tels pratiques frauduleuses, unir les forces est un devoir.

Concrètement ? Là où les travailleurs peuvent être représentés et défendus par un délégué, les droits et les conditions de travail sont mieux respectés. Elargissons donc les compétences de nos délégations. Fournissons-leur les informations et les moyens de contrôler les réalités encourues par tout travailleur présent dans leur entreprise, indépendamment de leur type de contrat.

Nos délégués sont quotidiennement dans les entreprises. Pas les inspecteurs.

Syndicats recherchent patrons éthiques

Toutefois, cette piste n'est pas accueillie positivement par les représentants patronaux de la chimie et du pétrole. Pour eux, nous pouvons attendre que d'autres décident. Pour nous, il y a urgence. Pour nous, les conditions de travail font partie de la concertation sociale sectorielle et d'entreprise. Alors, syndicats recherchent patrons éthiques pour lutter contre la traite des êtres humains. Il s'agit d'un devoir éthique qui dépasse toute considération politique ou économique.